

Déclaration CAPA certifié.e.s mai 2021 : SNES-FSU

Jean-Michel Blanquer a présenté mercredi les conclusions de son Grenelle de l'Éducation. En matière financière, l'enveloppe affichée de 700 millions est gonflée artificiellement car elle contient des mesures actées par ailleurs (protection sociale complémentaire, passage en année pleine des mesures 2021). La réalité est de 400 millions d'euros pour l'année 2022 soit moins qu'en 2021. En dehors d'une légère amélioration sur les promotions pour les milieux et fins de carrière, rien de concret n'est annoncé pour la majorité des personnels. Largement insuffisante, cette enveloppe financière est très loin de permettre un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat de ces dix dernières années. Ces annonces ne sont donc pas à la hauteur du déclasserement salarial des personnels du second degré, qui est pourtant un des facteurs du manque d'attractivité de nos professions comme le montrent, tous les ans, les chiffres des concours de recrutement. L'idée d'une loi de programmation pluriannuelle est enterrée, le ministre évoquant seulement un élan ou un engagement, ce qui ne sécurise en rien les perspectives pour l'avenir.

Les annonces sur le métier relèvent quant à elles, soit de l'effet d'annonce décalé (en 2021, le ministère de l'Éducation nationale s'engage à dire « bonjour » !) soit de projets plus dangereux pour nos métiers. La mise en avant d'une gestion RH renforcée tout comme la perspective de développement de hiérarchies intermédiaires en appui des personnels de direction, eux-mêmes encouragés à l'interventionnisme, par exemple dans le domaine pédagogique, laisse présager une dénaturer profonde de nos métiers. L'utilisation d'heures supplémentaires ou du numérique pour le remplacement ne répond pas aux enjeux de continuité du service public d'Éducation, qui passe nécessairement par des recrutements supplémentaires et l'annulation des suppressions de postes prévues pour la rentrée 2021. Enfin, l'accent mis sur l'autonomie accrue des établissements dessine les contours d'un système éducatif toujours plus concurrentiel.

Le Snes-FSU rappelle ses demandes : une réelle revalorisation, sans contreparties, qui passe par le dégel de la valeur du point d'indice, la reconstruction des grilles et la revalorisation immédiate notamment pour les débuts de carrière. Il est temps que le Ministre entende ce que les personnels veulent pour le service public d'Éducation du 21^{ème} siècle : un service public renforcé, avec des moyens et des personnels revalorisés.

L'année scolaire qui se termine a été chaotique à bien des égards. La situation sanitaire a lourdement perturbé le fonctionnement des établissements et des apprentissages. L'absence d'anticipation, la navigation à vue et le renvoi au local ont caractérisé la gestion de la pandémie dans notre ministère. Les inégalités entre les jeunes ont été dramatiquement renforcées sans que nous ayons eu les moyens d'y remédier véritablement. Nous demandons des créations de postes et l'adaptation des programmes pour la rentrée 2021 faute de quoi des jeunes seront sacrifiés. A quelques semaines du déroulement du bac et du DNB des questions restent encore sans réponse notamment celles qui touchent au grand oral dont nous continuons à demander l'annulation. Les personnels finissent complètement éreintés cette année scolaire et la rupture de confiance avec le Ministre est totale ce qui ne peut perdurer.

Nous sommes réunis aujourd'hui en CAPA pour examiner les recours déposés pour contester l'avis rectrice après un rendez-vous de carrière. Un an après la fin du paritarisme, chacun

mesure bien à quel point les opérations de carrière ont perdu en transparence et en lisibilité pour les collègues comme pour les élu.e.s des personnels. Nous sommes inquiet.e.s de constater que les seuls éclairages d'ensemble dont nous avons pu disposer montrent que, pour ce qui est de l'égalité professionnelle femmes-hommes, les proportions requises ne sont pas atteintes alors même qu'il s'agit d'une obligation réglementaire. Isoler, individualiser la gestion des carrières, les soustraire au regard des élu.e.s des personnels, tel était bien l'objectif idéologique de la loi de Transformation de la Fonction Publique et la feuille de route RH s'inscrit pleinement dans cette visée. Le SNES ne saurait s'y résoudre et réaffirme sa détermination à défendre les valeurs de solidarité collective, les missions du Service public d'Éducation et la démocratie sociale.